

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2020-04A

Calais, le 05 janvier 2020

M PROBST Jean-Benoît (Président)
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

Monsieur le Président de Région,

Par la présente et pour faire suite à nos différents comptes rendus de réunion, nous voulons de nouveau vous alerter sur la situation insupportable que subissent les riverains de la voie Mère de Calais.

C'est à haut niveau que cette affaire doit trouver des solutions pour résoudre tous les soucis que le fret ferroviaire provoque. Actuellement, la SNCF d'une lenteur exubérante n'a pas avancée depuis 18 mois. A-t-elle des consignes ? Pourquoi la SNCF ignore notre association ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'arguments techniques ? Pourquoi il n'y a pas les moyens humains pour faire avancer les choses. Nous pensons également qu'il n'y a pas de volonté pour résoudre les problèmes. Même les remises à niveau des extrémités des rails sont rejetées, alors que cela pourrait être rapidement tenté en réparation.

Personne ne s'occupe des perturbations importantes, telles que vibrations, klaxon des trains, bruit, tremblements (vétusté des voies et aiguillages), fissures, dévaluations des habitations, rien ne trouve de solutions. Nous croyons qu'avant de lancer des objectifs, il faut analyser toutes les situations, et y mettre tous les moyens pour résoudre les problèmes. Or ce n'est pas fait. Peut être faut-il motiver les responsables SNCF, chargés de ce dossier ? Y a-t-il assez de compétence ? Curieusement, aucun des intervenants à assister au passage d'un train de ce type. Comment peuvent-ils analyser les situations ? Y a-t-il assez de raisonnement technique suffisant ? On peut en douter.

Pourquoi la SNCF avance si lentement ? Nous sommes persuadés qu'il y a des solutions, mais que les solutions sont freinées. Si la SNCF n'a pas les moyens humains pour la réalisation des travaux, pourquoi la SNCF n'y remédie pas ? Pourquoi ignorer les gênes occasionnées aux riverains Calaisiens ? Pourquoi n'y a-t-il pas de réponses à toutes ces gênes ? Pourquoi tient-on les riverains dans l'ignorance ?

Après la fin des réunions de concertation publique en mai 2018, il n'y a eu aucun avancement et nous sommes en janvier 2020, soit 18 mois plus tard. Il faut plus de 2 ans pour mettre en place des feux clignotants et leurs détecteurs sur 2 passages piétons.

Nous sommes favorables au développement du fret ferroviaire de Calais Port 2015, mais pourquoi les actions d'avancement ne sont pas identiques dans tous les domaines. Le trafic se développe, seul, mais rien n'avance dans les domaines de résolution de nuisances. Peut être faudrait-il stopper l'augmentation du trafic, le temps que les travaux se fassent. Cela serait bien une technique française.

Le dernier COPIL du 18/12/2019, joint à ce courrier, nous permet de dire que rien n'a avancé depuis 18 mois, et que tout devrait repartir en janvier 2020, mais ??? **Il est nécessaire qu'en haut lieu, des directives précises soient données aux responsables SNCF.**

Nous vous demandons d'intervenir pour que tous les travaux annoncés commencent rapidement.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur, en notre haute considération.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire

